

0630052P  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE C. ET P. VIRLOGEUX  
1 RUE DU GENERAL CHAPSAL  
63201 RIOM CEDEX  
Tel : 0473646100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/10/2022

Réuni le : 18/10/2022

Sous la présidence de : Alain Cheraa

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

BASSIN DE FORMATION 2023

CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU BASSIN DE FORMATION RIOM  
COMBRAILLES EXERCICE 2023

Cette convention désigne le collège Champclaux de Châtel-Guyon comme établissement mutualisateur pour l'exécution des dépenses liées au fonctionnement du bassin. Le montant prévisionnel de ces dépenses s'élèverait à 3500 € pour l'année.

La participation de chaque établissement sera calculée en fonction des dépenses réalisées au prorata du nombre d'élèves de l'établissement :

Montant des dépenses réalisées x nombre d'élèves de l'établissement / nombre total d'élèves

A titre indicatif le coût par élève pourrait être de 0.43 €

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0